

Compte rendu de la commission restauration du samedi 10 Décembre 2022

Participants :

Madame le maire Eve Sans

Francine Daguet conseillère municipale

Rémy Heulin conseiller municipal

Carole Blot mairie service enfance

Grellier Morgane Maison de l'enfance

Amorie Bobet référente périscolaire Groupe scolaire Gérard Philippe

Une élève représentante.

Parent d'élève : Laurent Chignard représentant parents d'élève

Sujets à l'ordre du jour :

Bilan du plan alimentaire :septembre à décembre 2022 :

Aucune remarque venant des élèves.

Aucune remarque venant des parents.

Proposition du plan alimentaire : janvier à mars 2023

Questions :

Au vu du contexte économique (carence , inflation), au vu de la dépendance aux fluctuations des cours des matières premières. Au vu de l'augmentation des coûts de transport des denrées (temps, consommation)

Au vu de l'intérêt de produire local (baisse des coûts de transport, connaissance plus précise de l'origine des denrées alimentaires, traçabilité efficace, baisse du prix de revient, indépendance, environnement), la FCPE propose aux élus que la collectivité devienne son propre producteur.

La ville de Mouans Sartoux(06) fait office de référence en la matière. Elle a en effet parmi ses effectifs un agriculteur depuis 2011 (employé par la ville) qui cultive sur place de quoi alimenter 90% des besoins en légumes.

Le terrain sur lequel se trouve l'exploitation appartient à la ville. C'est un binôme cuisinier/agriculteur qui se substitue au binôme cuisinier/vendeur actuel. Répondant ainsi au plus près à la demande du personnel en charge des préparation des repas.

Madame le maire prend acte de la proposition.

Ceci dit, elle suggère d'approfondir le projet avec Le Mans Métropole.

En effet, cette dernière (à long terme) se projette actuellement dans ce type de fonctionnement.

Elle est en phase de test à ce jour. Pour l'instant dans un volume limité.

Question de la FCPE :

La mairie sera-t-elle moteur pour ce type de projet ?

Réponse de Madame le Maire :

Oui, avec La Métropole initiateur et moteur du projet uniquement.

La FCPE demandera régulièrement la description de l'évolution de ce projet futur.

Les points ayant été abordés, Madame le maire clôture la commission.